

– Since 1930 –

CAMERON

School of Dance 🍁 École de danse

CAMP ESTIVAL 2025

CAMP DE JOUR IMMERSION ANGLAISE SPÉCIALISÉ EN DANSE, ARTS & LOISIRS.

THÈMES HEBDOMADAIRES (admissibles au relevé 24)

SEMAINE 1	2 juillet au 4 juillet (3 jours)	« Summer Vacation »
SEMAINE 2	7 juillet au 11 juillet	« Wickedly Good »
SEMAINE 3	14 juillet au 18 juillet	« Summer Eras Tour »
SEMAINE 4	21 juillet au 25 juillet	« Carnival »
SEMAINE 5	28 juillet au 1 août	" Zombies "
SEMAINE 6	4 août au 8 août	« Disney Dream »
SEMAINE 7	11 août au 15 août	« Color War Challenge »
SEMAINE 8	18 août au 22 août	CAMP DE PERFECTIONNEMENT DANSE

TARIFS HEBDOMADAIRE : CAMP DE JOUR IMMERSION EN ANGLAIS « DANSE, ARTS & LOISIRS

Par enfant : inscription pour une ou plusieurs semaines (5-12 ans ayant terminé la maternelle)

- 275,00 \$ par semaine (incluant les taxes et des frais d'inscription de 25\$)
- Semaine 1 : du 2 au 4 juillet (3 jours au lieu de 5 jours) = 165\$ (incluant les taxes et 25\$ de frais d'inscription)

CAMP DE PERFECTIONNEMENT DANSE

Par enfant : inscrivez-vous pour semaine 8 (âges 7-10 ans et 11-15 ans)

- 325.00 \$ par semaine (incluant taxes et 25\$ de frais d'inscriptions)

FRAIS DE SERVICE DE GARDE- FACULTATIF

- Tarif de garde matinale (08h00-09h00 lundi au vendredi) : **35.00\$/semaine** taxes incluses
- Tarif de garde en après-midi (16h00-17h00 lundi au jeudi): **28.00\$/semaine** taxes incluses
- La première semaine est plus courte, donc les frais de garde seront calculés au prorata.

Le départ tardif entraînera un supplément de 1 \$ par 1 minute pour couvrir les coûts additionnelles pour les heures supplémentaires du personnel. Celle-ci doit être payée le jour du départ tardif.

PAIEMENTS - CAMP D'ÉTÉ

- Seul le paiement complet garantit la réservation
- Tous les paiements (montant total) sont dus au moment de l'inscription en ligne.
- Tout paiement non reçu dans les 24 heures suivant l'inscription en ligne entraînera l'annulation de la réservation du camp et la place sera offert à un autre campeur. (Voir le point suivant pour les options de paiement supplémentaires)
- **PAIEMENTS EN VERSEMENTS :**
 - Si le montant familial dû pour votre inscription au camp est supérieur à 600\$, vous pouvez payer en 2 versements. Le premier versement de 50 % est dû au moment de votre inscription en ligne et le deuxième versement de 50 % est dû au plus tard le vendredi 30 mai 2025.

- Si le montant familial dû pour votre inscription au camp est supérieur à 1 200 \$, vous pouvez payer en 3 versements. Le premier 1/3 est dû au moment de votre inscription en ligne, le deuxième 1/3 est dû au plus tard le vendredi 25 avril 2025 et le dernier 1/3 est dû au plus tard le vendredi 30 mai 2025.
- Une fois inscrit, vous pourrez consulter le montant total dû pour toute votre famille sur la page d'accueil de votre portail parent. Vous pouvez également cliquer sur « statements ». Le lien pour revenir à votre portail parent se trouve via notre site web
- Les paiements peuvent être effectués en argent comptant ou chèque en personne pendant nos heures de bureau ou, par virement électronique à : info@camerondance.com Si votre banque vous demande de mettre un mot de passe, merci d'utiliser le nom de l'école de danse : **Cameron** Veuillez écrire le nom complet de l'étudiant dans le mémo/commentaires du transfert électronique afin que nous sachions à qui il s'adresse.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT DES CAMP ESTIVAL

- Pour annuler une inscription, vous devez nous faire parvenir un avis d'annulation par courriel à : info@camerondance.com et inclure le nom complet de votre enfant et les semaines de camp que vous désirez annuler.
- Le fait de ne pas participer au camp ne constitue pas un avis d'annulation ou une demande de remboursement.
- L'École de danse Cameron se réserve le droit d'annuler une semaine de camp particulière si le nombre de participants est insuffisant ou, si les directives de la santé publique ne le permettent pas. Dans ce cas, les participants obtiendront un remboursement complet pour les jours de camp non offerts.
- L'école de danse remboursera intégralement les frais de camp payés lorsqu'un participant demande d'annuler son inscription par courriel au plus tard le 1 juin 2025.
- Si vous annulez après le 1 juin 2025, vous serez remboursé le montant total que vous avez payé par semaine, moins les frais d'inscription de 25\$ par semaine.
- Aucun remboursement ne sera accordé si vous annulez moins de 72 heures avant la date de début de votre semaine de camp.
- Les remboursements seront traités dans les 10 jours suivant la demande écrite (si vous respectez la politique de remboursement ci-dessus).

HEURES DE BUREAU Pour les paiements en personne (pour la période allant d'aujourd'hui jusqu'au 28 avril 2025) :

Nous serons fermés du 1er au 7 mars ainsi que du 18 au 21 avril.

- Lundis : 17h30-18h10 et 19h10-19h30
- Mardis : 17h30-19h30
- Mercredis : FERMÉ
- Jeudis : 17h30-19h30
- Vendredis à dimanches : FERMÉ